



Communiqué de presse
Paris, le 15 septembre 2006

« AUTOMEDICATION » : LE CISS SE RETIRE DU GROUPE DE TRAVAIL

Début juillet, le CISS était convié à participer au groupe de travail « automédication » constitué par Xavier Bertrand, qui souhaitait que « soient faites rapidement des propositions pour promouvoir son développement ». Dès les premières réunions, le CISS avait publiquement fait part de ses interrogations quant aux problèmes éthiques, sanitaires et économiques que posait la promotion de cette pratique. Les légitimes préoccupations exprimées par le CISS n'ont pas été entendues par les pouvoirs publics. C'est pourquoi le CISS se retire de ce groupe de travail.

A l'incohérence économique...

Le ministre attend un rapport pour la fin novembre afin de prendre des décisions avant la fin de l'année. Dans le même temps, le Conseil de la CNAMTS adopte le plan médicament qui prévoit 820 millions d'euros d'économies en 2007.

Nous constatons donc qu'en parallèle des annonces successives de déremboursement, l'automédication s'analyse en fait comme un transfert de charge de l'assurance maladie vers les mutuelles et vers les assurés sociaux. Au détriment de tous les usagers et au bénéfice de l'industrie pharmaceutique.

... succède une manœuvre

La méthode imposée lors de la réunion plénière conduit à multiplier les rendez-vous sans que le contenu diffère d'un groupe à l'autre, nombre d'éléments étant repris dans l'ensemble des groupes. En outre, l'absence de compte rendu ne permet pas une restitution convenable et encore moins une synthèse des travaux et de ses avancées. Les groupes de travail semblent fonctionner comme des bureaux d'enregistrement de décisions déjà négociées et arrêtées.

Contact :

CISS : Marc Paris - Responsable communication - 01 40 56 94 42